

## Annexe au compte-rendu de la Soirée-Débat du 24 mars 2014

**Quelques dates de l'évolution des droits des femmes**

1790 : Condorcet se prononce pour le droit de vote des femmes

1793 : Olympe de Gouge publie la « Déclaration des droits des femmes. (art 10 : « la femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également le droit de monter à la tribune »

1838 : Création de la première Ecole Normale d'Institutrices

1850 : Loi Falloux fait obligation pour toutes les communes de plus de 800 habitants d'ouvrir et d'entretenir une école de garçons et une école de filles

1861 : Julie-Victoire DAUBIE est la première Bachelière

1869 : L'État du Wyoming aux États-Unis instaure le vote des femmes

1870 : La femme mariée dispose de son salaire en Gde Bretagne (1907 en France)

1879 La loi Paul Bert fait obligation à tous les départements d'avoir 2 Écoles Normales (garçons et filles)

1880 - 1919 : Droit de vote accordé aux femmes en Australie, Finlande, Nouvelle-Zélande, Norvège, Danemark, Pays-Bas, Union soviétique

1880 : Accès des femmes aux universités

France : La Sorbonne s'ouvre aux jeunes filles. La loi Camille Sée institue un enseignement secondaire d'État. Ouverture de l'[École normale des professeurs-femmes de Sèvres](#).

Le 27 juillet 1884 : Alfred Naquet réussit à faire accepter une loi (qui porte son nom) sur le divorce. Le divorce est de nouveau autorisé mais seulement en cas de fautes précises graves (adultère, condamnation à une peine afflictive et infamante, excès, sévices et injures graves). Il y a 4 000 divorces en 1885.

Dans les années suivantes, d'autres lois interviennent pour modifier ces dispositions :

- En 1886, une loi contribue à simplifier la procédure
- En 1893, une autre loi donne à la femme divorcée pleine capacité.
- Le 15 décembre 1904 est promulguée une loi autorisant le mariage de l'épouse adultère avec son complice. La même loi modifie le sort des enfants adultérins : leur légitimation semble plus facile, mais certains craignent une sorte de bigamie qui permettrait au père d'avoir des enfants légitimes nés de plusieurs femmes.
- Le 6 juin 1908, une loi permet de rendre obligatoire pour le juge la demande de conversion de séparation de corps en divorce présentée par l'un des deux époux trois ans après le jugement. Le consentement mutuel n'étant pas admis, deux époux qui ne demanderaient qu'à se séparer à l'amiable sont obligés de s'écrire l'un à l'autre, le plus souvent sous la dictée de leurs avocats, des lettres d'insultes que l'on pourra ensuite produire devant les tribunaux!

1886 : Victor Duruy crée les cours d'enseignement secondaires destinées au filles.

1907 : Les femmes mariées obtiennent le droit de disposer librement de leur salaire. [loi du 13 juillet 1907 protège le salaire de la femme mariée du mari débauché ou dissipateur]

## Annexe au compte-rendu de la Soirée-Débat du 24 mars 2014

1918 : « People Bill » : Droit de vote des femmes anglaises, à partir de 30 ans (1928, égalité totale). Droit aussi d'être éligibles. Droit de vote pour les allemandes, suédoises et autrichiennes.

1919 : en Allemagne, l'égalité hommes / femmes est inscrite dans la constitution de Weimar

1920 : Droit de vote accordé aux femmes aux EU, Canada

1920 : Droit des femmes d'adhérer à un syndicat sans autorisation maritale

1927 : Les femmes obtiennent de garder leur nationalité en cas de mariage avec un étranger

1934 : La Turquie instaure le vote des femmes

1936 : Léon Blum nomme trois femmes au gouvernement

1937 : Les femmes sont autorisées à enseigner le latin, le grec et la philosophie.

1938 : Fin de l'incapacité civile de la femme mariée : elle peut désormais ester, contracter, ouvrir un compte, poursuivre des études, ouvrir un compte

1945 : En mars, le général De Gaulle fait voter par l'assemblée constituante le droit de vote des femmes, en avril, signe l'ordonnance portant organisation des pouvoirs publics en France qui dispose que « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes »

1946 : Préambule de la constitution pose principes « d'égalité » et de « non-discrimination » : garantie faite aux femmes d'une égalité de droits avec les hommes dans tous les domaines.

1949 : Simone de Beauvoir publie « le deuxième sexe »

1956 : En Tunisie, adoption du Code du statut personnel qui abolit la polygamie et institue le divorce judiciaire notamment. La Tunisie fait figure de pays arabo-musulman le plus avancé dans le domaine de la condition féminine.

1965 : droit des femmes mariées d'exercer une activité professionnelle sans le consentement du mari.

1967 : Loi Neuwirth : autorisation de la contraception.

1975 : Adoption de la Loi Veil sur l'IVG

1975 : Réforme Haby, collègue unique et mixité totale dans toutes les formations et à tous les niveaux élémentaires, secondaires et professionnels

1975 - ONU : l'année 1975 est déclarée « année internationale de la femme » par l'ONU et la première conférence internationale qui leur est consacrée est organisée à Mexico. Déclaration de la décennie de la femme (1976-1985)

Le 11 juillet 1975, Valéry Giscard d'Estaing promulgue la loi 75-617. C'est une réforme profonde du divorce. Elle retient trois causes de divorce, énoncées à l'article 229 du code civil :

- consentement mutuel, lui-même avec deux variantes :
- demande conjointe (gracieux) art. 231 (abrogé par la loi n° 2004-439 du 26 mai 2004, article 23);
- demande formulée par un époux et acceptée par l'autre (contentieux) art. 233 ;
- rupture de la vie commune (contentieux), demande recevable au bout de six ans seulement de séparation (durée ensuite réduite par la réforme de 2004) ;
- faute (contentieux), en voie de disparition.

1983 : suppression de la notion de "chef de famille"

## Annexe au compte-rendu de la Soirée-Débat du 24 mars 2014

1992- France :

- La Loi Neiertz sanctionne le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.
- La loi du 22 juillet réprime les violences conjugales. Aggravation des peines pour les époux ou concubins coupables de violences familiales.
- Au nom de l'égalité, dénonciation par la France de la convention interdisant le travail de nuit aux femmes.

2011 : Arabie Saoudite: il s'agit du dernier pays à accorder le droit de vote aux femmes (cette mesure ne prendra effet qu'en 2015)

### **Quelques exemples des atteintes aux droits des femmes :**

2013 : En France : Imitation des cris de poules par un député à l'Assemblée Nationale quant une femme prend la parole !

- Dans les pays appliquant la « charia », burqa, niqab, mariages forcés.

- La prostitution : Le plus vieux métier du monde partout répandu sur terre.

Albert Londres s'intéresse au sort des Françaises conduites en Argentine pour y être prostituées. Son récit paraît en 1927 sous le titre *Le chemin de Buenos Aires (La Traite des Blanches)* aux éditions Albin Michel. Il démonte les arguments des bien-pensants et souligne la responsabilité collective dans un trafic qui fleurit sur la misère des femmes.

-Aujourd'hui encore et toujours, le harcèlement sexuel (d'entreprise ou de rue...) dans ces mêmes pays et dans les quartiers sensibles des pays occidentaux.

-Les violences conjugales qui perdurent dans toutes les sociétés et toutes les classes sociales.

-Le viol, en Asie, et bien sûr aujourd'hui en Syrie comme arme de guerre.

-Les mutilations sexuelles, excisions etc... notamment en Afrique, toujours pratiquées.